

P. 1/1









RUE DU PARC INDUSTRIEL 29 7822 GHISLENGHIEN

TEL. 068 55 21 05 - Fax 068 55 24 81

GSM 0475 71 88 85 www.sefab-feed.eu info@sefab-feed.eu

bestelling@sefab-feed.eu commande@sefab-feed.eu



B - 5640 SAINT-GERARD

NUMERO NUMERO DE CLIENT DATE NUMERO DE TVA **FACTURE** 2001138 41558 13/01/2020 BE-0460.108.909

		,					_				
CC£	QUANTITÉ	GENRE DES MARCHANDISE	S TRANSPORTÉES	PRIX UNITAIRE	DÉDUCT./TONNE	MONTANT NET	TVA				
	13/01/20 Livré #115096										
503		correcteur Lebrun Ph Lot 130120023 Batch 71900 0,36%P	silo		0,00	1.472,32					
				page	le 15.						
	VOUS AVEZ DES QUESTIONS? NICOLE.DEGLAS@GMAIL.COM										

Total kg	Taxable	TVA%	Total TVA	Total à payer
0 3.440 0	0,00 1.472,32 0,00	0% 6% 12%	0,00 88,34 0,00	1.560,66 EUR
0	0,00	21%	0,00	
3.440	1.472,32		88,34	Date d'échéance: 13/01/20

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

^{1.} Nos factures sont payables à Ath-Ghislenghien. Nous ne renoncons pas à ce droit. Jorsque nous tirons une traite sur l'acheteur. 2.Le paiement se fait au comptant, sauf mention contraire, 3. Chaque facture impayée, même partiellement, à l'échéance fixée produira de plein droit un intérêt de 1,5% par mois écoulé ou commencé, sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire. 4.En cas de non paiement de la facture endéans les 30 jours de l'échéance, et sans qu'un mise en demeure ne soit nécessaire, elle sera majorée de 20%, avec un montant minimum de €25 à titre de dommages et intérêts ainsi fixés de commun accord pour le préjudice résultant de l'exécution tardive de l'obligation de paiement et ceci indépendamment des intérêts conventionnels de 1,5% par mois et de frais de justice éventuels. 5. Aucune réclamation de l'achéteur concernant la qualité ou la quantité ne pourra être prise en considération, si elle n'a pas été effectuée par lettre recommandée endéans les 48 heures de la date de le présente facture. Aucune réclamation ne sera acceptée après transformation des marchandises. 6. Le délai de livraison est mentionné à titre de renseignement et ne nous engage pas, sauf stipulation contraire. 7.Le paiement de cette facture n'est pas une preuve de paiement de facture précédentes. 8.En cas de différend, seront seuls compétents les Tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Mons, sous le bénéfice du paiement des factures à Ath-Ghislenghien. Les dispositions éventuelles sur l'acheteur ne forment aucune dérogation à la susdite attribution de compétence. 9.Le fait de nous passer commande entraîne de plein droit de la part du client acceptation des présentes conditions générales de vente et renonciation à ses conditions d'achat.